SSEVIF
VETERINAIRES INDEPENDANTS DE FRANCE

Bulletin d'Adhésion Année 2024

Merci de cocher votre réponse :

☐ Cotisation Vétérinaire Praticien(ne) Individuel(le) : 150 €uros

☐ Cotisation Société d'Exercice Vétérinaire : 180 €uros

☐ Adhésion Étudiant(e) Vétérinaire : Offerte

Champs obligatoires :

NOM – Prénom :

Dénomination ESV :

ADRESSE EMAIL (EN MAJUSCULES SVP) :

Lieu d'exercice (Code Postal + VILLE) :

Numéro Ordinal :

Champs facultatifs :

Ecole Vétérinaire / Université + Année de sortie :
Nombre total de Vétérinaire(s) :
Nombre total d'ASV :

Adhésion facultative à l'Association de Protection Vétérinaire (prévention et gestion des accidents professionnels) :

☐ Adhésion annuelle APV : 20 €uros

Montant Total Cotisation(s) +/- Don libre facultatif : €uros

Règlement par (PRIVILEGIEZ SVP LE VIREMENT BANCAIRE) :

☐ Virement sur le compte du SSEVIF en précisant votre **NOM** dans l'ordre de virement :
IBAN : FR76 3000 3003 2900 0372 6043 307 / BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

☐ Chèque à l'ordre de SSEVIF à envoyer avec le bulletin complété à l'adresse suivante :
SSEVIF Clinique Vétérinaire des Lavandes BP 54 26160 LA BEGUDE DE MAZENC

Toute adhésion, nouvelle ou en renouvellement, doit svp être accompagnée du bulletin d'adhésion correctement renseigné et retourné **par courrier ou mail à** ssevif.bureau@gmail.com
Un reçu comptable sera envoyé par mail après encaissement sous un délai maximum de 4 semaines.

J'atteste sur l'honneur répondre aux conditions d'adhésion au SSEVIF conformément aux statuts du syndicat.
Le SSEVIF est adhérent de la Fédération des Syndicats Vétérinaires de France (FSVF).

Signature :